

**Site classé**  
Patrimoine  
national



## ***Bois du Grand Séminaire***

*Haute-Loire*

**Date de l'Arrêté : 20 juin 1910**

**Communes concernées : Le Puy-en-Velay**

**Superficie : 2,63 ha**

Le bois du Grand Séminaire occupe l'arrière du rocher Corneille, autre site classé, dont il est indissociable géographiquement et historiquement. A la statue de Notre-Dame de France qui domine la ville du Puy, il offre sur le flanc nord/nord est du rocher qui la supporte, une belle couronne de feuillus, bien visible depuis le rocher Saint-Michel tout proche et depuis les côteaux sous la plaine de Rome et la route de crête.

Le classement est demandé en 1910 par la ville du Puy, car elle craint que le Grand Séminaire et ses dépendances ne soient transformés en hospice. Mais le chirurgien en chef des hospices, présent à la Commission en qualité de conseiller général, rassure alors la ville en faisant observer *“qu'il est entièrement partisan du classement du bois comme*

*site pittoresque, mais qu'il reste bien entendu que le classement ne nuira en rien à la demande qui a été faite par les hospices pour que le séminaire et ses dépendances leur soient attribués*" et il ajoute que *"la dévolution des dits bois est faite en faveur des hospices, ceux-ci s'engageront à ne rien enlever du pittoresque qui fait actuellement le bois du Grand Séminaire"*.

Ce site englobe le bois lui-même, une allée plantée de grands arbres, un verger attenant, et s'arrête à la route qui borde le cimetière en contrebas. Lorsque l'on s'y promène, les traces d'un ancien jardin religieux apparaissent avec évidence : statues, murets de soutènement à moitié détruits, l'allée principale en ruine qui mène au belvédère avec vue sur le rocher Saint-Michel et les côteaux de la plaine de Rome, le bois aux chemins terrassés presque effacés et où des arbres tombés entravent le passage. Si en 1910, ce *"bois faisait l'admiration de tous les touristes, tant par sa situation dans la ville que par la richesse de son feuillage aux teintes délicates et variées"*, il n'est aujourd'hui pas toujours entretenu et n'est malheureusement plus accessible au public. Il figure comme zone boisée au document d'urbanisme.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

Fermé au public.

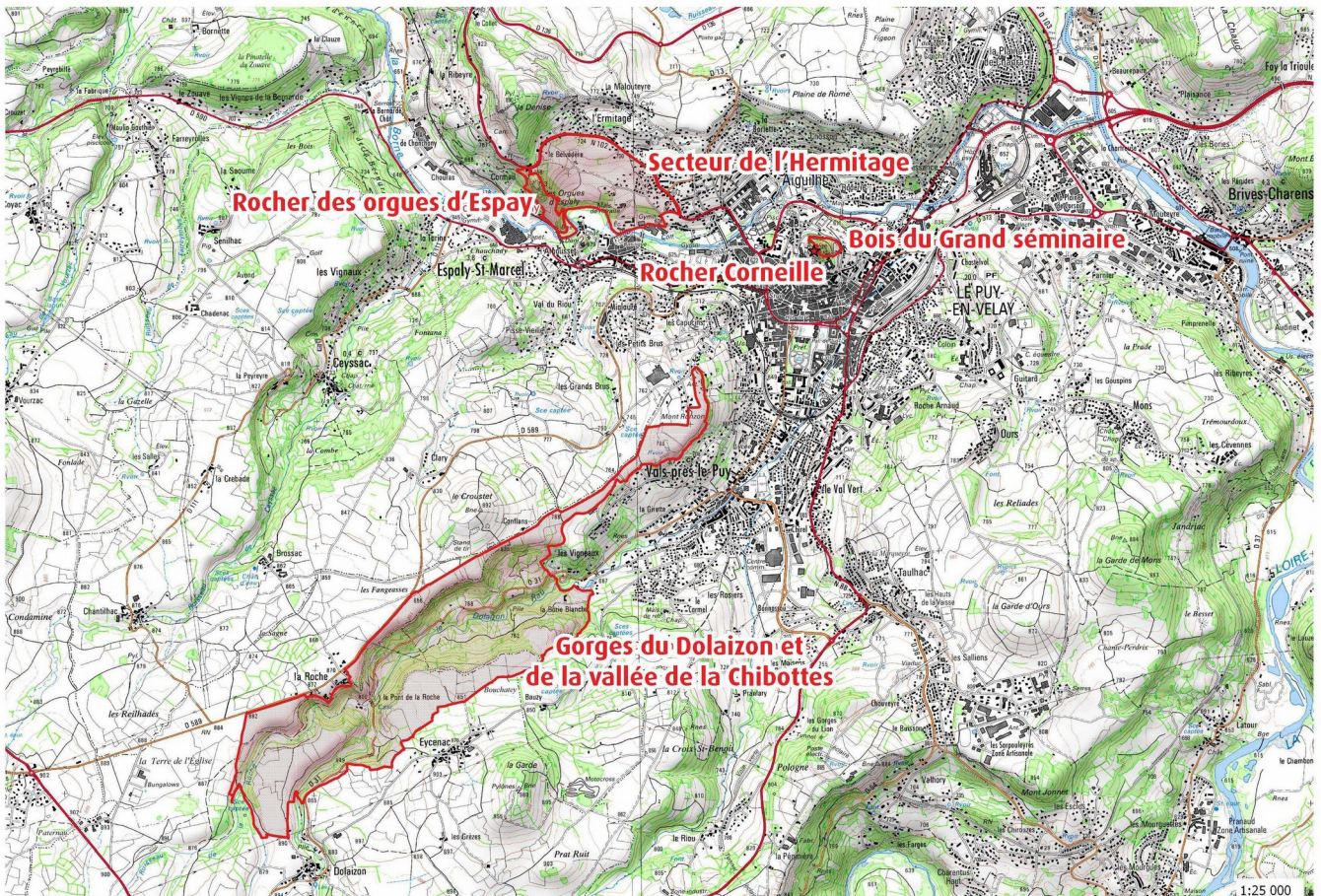
### **Tourisme**

Office du Tourisme du Puy-en-Velay : 04 71 09 38 41

[www.ot-lepuyenvelay.fr](http://www.ot-lepuyenvelay.fr)



## Carte du site



Mise à jour DREAL : 2016

